

**Fiche d'urgence à l'intention des parents
Année scolaire 2026 / 2027**

Fiche non confidentielle à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire*

Identité de l'élève

NOM : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Identité des responsables légaux

<u>Responsable légal n°1</u>	<u>Responsable légal n°2</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :

Personnes à contacter

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir les responsables légaux le plus rapidement possible. Pour ce faire, veuillez nous transmettre les coordonnées suivantes par ordre de priorité à contacter

	N° tél Portable	N° tél Travail	Autre numéro
Responsable légal 1			
Responsable légal 2			
Autre personne			

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Allergies, problèmes de santé, traitements en cours, suivis particuliers :

Autres informations :

NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

Si vous souhaitez transmettre **des informations complémentaires en lien avec la santé de votre enfant et que vous jugez utiles à sa prise en charge**, vous pouvez les joindre à ce document, sous pli cacheté à l'attention de l'infirmière de l'établissement.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

* Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005). L'accès à vos données personnelles est strictement limité à l'établissement d'affectation ; ainsi qu'aux services de secours et de soins amenés à prendre en charge votre enfant dans le cadre d'une urgence. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, Vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite au [principal/proviseur du collège/lycée] ou Rectorat de Montpellier, Délégué à la protection des données (dpd@ac-montpellier.fr). Les données mentionnées sur la présente fiche sont conservées par l'établissement scolaire durant l'année scolaire afin de permettre la prise en charge de votre enfant et votre information dans le cadre de l'urgence. A l'issue de ce délai, les données renseignées seront supprimées